



LE SERMAGEOIS

n° 132



Imprimé sur papier recyclé

Bulletin d'informations municipales
Avril 2022

Sommaire

- Mot du maire
- Vie municipale
- France Services
- Infos diverses
- Tour Nivernais Morvan
- La Casbah
- Vie communale
- Travaux sermageois
- Ronde des arts en Morvan
- Comice
- Bibliothèque
- Comité des Fêtes
- Solidarité
- Agenda des manifestations
- Joies, peines, annonces
- Pour se distraire



Le CCAS de Sermages **A votre service !**

Le Centre Communal d'Action Sociale de Sermages se met à votre disposition. Il propose divers services et peut s'adapter en fonction des demandes

Les tarifs sont les suivants : Jardinage :

- sans matériel : 15€/heure
 - avec matériel : 19€/heure
 - avec gros matériel (tracteur) : 60€/heure
- Informations et inscriptions en mairie.*



Déchetterie

(03.86.30.77.66 et 03.86.30.60.38)

Du Lundi au Vendredi : 7h30/11h45

Le Samedi 9h/12h

Gratuit pour les particuliers avec un véhicule léger.

Payant pour les véhicules plus importants et les professionnels, par redevance selon le type de véhicule :

Remorque/utilitaire : 5 €, fourgon : 9 €, camion 13 €.

Location de la salle socioculturelle de SERMAGES

Pour toute réservation ou information, contactez la mairie au 03.86.84.24.21

	1 demi-journée (6 heures)	1 journée (Du lundi au vendredi de 8h à 22h)	2 journées consécutives
Habitants de la commune	100 €	150 €	230 €
Habitants hors commune	100 €	200 €	300 €
Forfait cuisine	20 €	30 €	50 €
Chauffage	20 €	30 €	50 €

Bibliothèque de Sermages

Tous les vendredis

De 17h30 à 18h30

Dans les locaux

De l'ancienne école



Pharmacies de garde :

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de chez vous, composez le 3237, puis tapez, à la demande, votre code postal. Vous serez alors mis en relation directement avec la pharmacie de garde.



Garde des médecins

Pour connaître les médecins de garde, composez le 15

Dr DOMART ☎ 03.86.84.27.04

Dr LAMBOURG ☎ 03.86.84.22.61

Dr LENOIR ☎ 03.86.30.73.08

PERMANENCES

Lundi de 13h30 à 18h00

Mercredi de 8h à 12h

Vendredi de 8h à 12h



Samedi de 11h à 12h

avec Mme le Maire

ou ses adjoints

LE MOT DU MAIRE

Sermages s'endeuille, à nouveau, avec le décès de Vincente SAULAY dans sa 77ème année. C'était une personne discrète. Tous les enfants adolescents dans les années 1990, se souviendront des belles balades qu'elle organisait en compagnie de son fils Renaud. Ils se rappelleront des parties de jeux de société qui s'éternisaient durant les soirées d'été. Depuis le décès de son mari Jean-Paul, Vincente était devenue définitivement sermageoise en s'installant dans leur coquette maison du bourg. Grâce à l'aide de Maryse et Marc ASTIER, elle a appris à se familiariser à Internet et pouvait ainsi communiquer avec sa famille espagnole et ses anciens amis. Un grand merci à sa famille, à Marie-Claude RICCI, à Marijo MARTIN-ALEXANDRE, à Dominique ALEXANDRE et à Jacques SIMONOT pour l'avoir aussi gentiment accompagnée au quotidien.

Nous présentons toutes nos sincères condoléances à toute la famille.

Le 1er mars 2022 à 7 heures et 7 minutes est née Aiyana, Elwina DANGUIS. Le seul fait d'avoir une naissance dans notre commune est déjà un événement, mais le fait qu'Aiyana soit née à domicile, là, ça tient du prodige ! Fort heureusement, Aiyana est née sans soucis. La dernière naissance inscrite dans nos registres remonte à l'année 1963 et c'était également une petite fille.

Nous souhaitons tous nos vœux de bonheur à Aiyana et toutes nos félicitations à toute la famille.

Nous souhaitons la bienvenue à Magaly DENEUVILLE et à sa fille Alexane, locataires depuis début février à la maison DUVERNOY.

Comme vous avez pu le constater, la pose des panneaux des voies sermageoise est terminée. Merci à Jean-Pierre CORDIER qui a participé à cette pose. Merci à Lydie KLEIN et Jean-Pierre CORDIER pour avoir distribué les plaques aux habitants. Concernant le changement de votre adresse, ne restez pas dans l'embarras et n'hésitez pas à faire appel à Bérénice DENEUX au Centre Social de Moulins-Engilbert, qui peut vous accompagner.

Tous nos remerciements à François BOUCHOUX, Président de Sud Morvan en Scènes, d'avoir eu l'initiative d'organiser trois collectes au profit du peuple ukrainien. Un grand merci aux membres de SMS très impliqués dans cette cause et à tous les bénévoles qui les ont aidés, bénévoles du CCAS, du comité des fêtes et de l'association A Notre Dame de la Salette.

Nous tenions à remercier l'association "Tous ensemble contre le cancer" et sa présidente Christelle MARIE de nous avoir gratifiés du concert de la chorale "L'eau vive".

C'est avec leur légendaire bonne humeur que les membres de l'association des Plécheux du Morvan ont fait halte à Sermages, le dimanche 6 mars. La haie du verger conservatoire, qui longe la rue du Professeur MATHE, bénéficie de leur savoir-faire.

Notre bourg a fait l'objet d'importants travaux de renouvellement de conduites d'eau. En page intérieure, Lydie KLEIN, qui suit scrupuleusement ce dossier, nous détaille toutes les opérations réalisées.

Si vous êtes amateur de courses cyclistes, pensez à réserver la date du passage de la quarante-quatrième édition du TNM le samedi 18 juin. Les coureurs arriveront de SAINT-LEGER DE FOUGERET, les organisateurs ont prévu leur passage à 14 h 22 au lieu-dit le pont noir. C'est précis !

Lors de son assemblée générale, la Ronde des Arts en Morvan, présidée par Monique DERANGERE, a dévoilé son programme 2022. Nous aurons le plaisir d'accueillir, du 25 au 31 juillet, à la salle socioculturelle, l'invité d'honneur : Xavier BESSON, sculpteur, mais aussi peintre. Notre église ne sera pas oubliée avec le concert du DUO FANTASIA - flûte traversière et piano, qui aura lieu le 29 juillet. De nombreux événements sont programmés, le détail est fourni en page intérieure. En fin d'allocution Monique DERANGERE déclara : "La Ronde des Arts n'est pas simplement une juxtaposition d'expositions, mais bel et bien une fête du territoire que nous aimons". Nous vous espérons nombreux à rendre visite à Xavier BESSON.

Le comice du monde rural est une manifestation cantonale qui a lieu tous les six ans. Il aurait dû avoir lieu en août 2020, mais le contexte Covid a obligé les organisateurs à repousser l'événement de 2 ans. Le comice de l'ex-canton de Moulins-Engilbert se déroulera les 5, 6 et 7 août. Le thème est "Les îles". Du côté de Sermages, sous la houlette du comité des fêtes, le char représentera "L'île au trésor". Vous trouverez le détail de ces trois jours de festivités ainsi que l'article d'Alain COLLIN, Président du comité des fêtes, pour l'organisation de la réalisation de notre char.

Je vous souhaite un beau printemps, en espérant que la vague de gel de ces jours-ci n'aura pas ruiné nos futures récoltes de fruits.

VIE MUNICIPALE

Compte Rendu Conseil Municipal du 16 Mars 2022

Date de Convocation : 9 Mars 2022

Présents : Dominique STRIESKA, Jean-Pierre CORDIER, Lisa ADAMKIEWICZ, Fanny COURTHAUDON, Lydie KLEIN, Olivier BICHON, Jean-Noël BERNARD, Annick NOVAK, Emmanuel GRIMOND.

Excusé : Alain COLLIN procuration à Lisa ADAMKIEWICZ.

Absent : Régis GRANDJEAN.

Secrétaire de séance : Fanny COURTHAUDON ;

Approbation du procès-verbal de la séance précédente.

* Présentation « La Casbah » atelier Cuisine du monde en milieu rural :

Madame Coraline POTIER a présenté le projet et donné les conditions matérielles et financières. Les élus seraient intéressés mais il convient de réfléchir pour trouver une solution adéquate.

* Compte Administratif 2021

Madame Lydie KLEIN et Monsieur Jean-Pierre CORDIER ont apporté les précisions données par M. BROUSSE au sujet du FNGIR. Madame STRIESKA a présenté le compte administratif 2021, dont le résultat est le suivant :

SECTION FONCTIONNEMENT

- Recettes Fonctionnement.....	219 992.53	
- Dépenses Fonctionnement.....	<u>188 185.46</u>	
Résultat.....	31 807.07	
- Report	<u>136 859.23</u>	
- Excédent de Fonctionnement.....		168 666.30

SECTION INVESTISSEMENT

- Recettes Investissement	51 369.17	
- Dépenses Investissement	<u>80 428.98</u>	
Résultat.....	- 29 059.81	
- Report solde.....	<u>- 19 397.89</u>	
Solde	- 48 457.70	

Restes à réaliser : Recettes.....	22 220.72	
Dépenses.....	<u>15 485.26</u>	
	+ 6 735.46	
Affectation du Résultat		41 722.24
Report en Fonctionnement.....		126 944.06

Madame le Maire quitte la salle, le compte administratif est proposé au vote par Monsieur Jean-Pierre CORDIER, deuxième Adjoint. Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif.

Madame le Maire rejoint la salle, l'affectation du résultat suivante est proposée au conseil municipal qui l'approuve à l'unanimité :

* Affectation du Résultat :

Excédent de Fonctionnement.....	168 666.30
Report du Déficit Investissement.....	41 722.24
- Report 002.....	126 944.06

Madame le Maire remercie les élus et les employés communaux pour tous les travaux réalisés et les dons divers, qui permettent que chaque réalisation soit faite à moindre coût.

* Projets communaux :

1- Bibliothèque :

Monsieur Jean-Pierre CORDIER a présenté le projet de rénovation de la bibliothèque avec l'installation au fond de la salle d'école, il a donné le montant des devis :

- Electricité : 4 335.47 €
- Plomberie : 1 787.50 €
- Peinture : 22 620.00 €.

VIE MUNICIPALE

2- Déplacement Cuisine :

Il a également présenté le projet de déplacement de la cuisine, et donné le montant des devis :

- Electricité : 3 076.14 €

- Plomberie : 1 676.15 €

- Peinture : 4 324.44 €

Mise en conformité du tableau électrique : 2 483.47 €

3- Achat Broyeur : Mme le Maire annonce qu'il n'est pas possible de le réaliser avec d'autres communes. Elle a eu des contacts avec des communes pour proposer de réaliser l'entretien de la voirie : La commune de REMILLY serait intéressée (mais il faut attendre l'avis du conseil municipal), et la commune de SAINT HONORE, qui a demandé la réalisation de travaux de curage de fossés, serait également intéressée.

Les 3 devis reçus en mairie pour l'achat d'un matériel sont présentés :

Société	Prix Acquisition TTC	Reprise TTC	Soulte
MALECOT	35 094,00 €	8 400,00 €	26 694,00 €
BUCHEZ	33 360,00 €	4 560,00 €	28 800,00 €
NOREMAT	34 092,00 €	4 200,00 €	29 892,00 €

4- Façade Eglise : L'association Notre Dame de la Salette fera un don de 7 000.00 €. Un devis a été demandé pour des travaux d'un montant de 17 398.80 € (Façade + Abside), sachant que ces travaux peuvent se réaliser en deux temps.

Après la présentation des projets et des divers devis, le conseil municipal a établi un ordre de priorité des dossiers à inscrire au prochain budget, soit :

1° Achat du broyeur

2° Façade de l'église uniquement

3° Rénovation cuisine et mise en conformité du tableau électrique.

* Adhésion au syndicat mixte d'animation et de développement touristique du canal du Nivernais :

Suite à la décision de la CCBLM d'adhérer à ce syndicat, la commune n'a pas approuvé cette adhésion.

* Transfert de compétences « Ecole de Production » de la Fédération Nationale des Ecoles de Production FNEP à la CCBLM :

Madame le Maire a présenté les documents concernant les écoles de production qu'elle avait reçus en conseil communautaire. Après un large débat, le conseil municipal n'a pas approuvé le transfert de compétences à la CCBLM.

* RPI MOULINS ENGILBERT :

Madame le Maire a présenté une convention proposée par la commune de MOULINS ENGILBERT, pour le fonctionnement du regroupement pédagogique intercommunal concentré. Les communes adhérentes devront participer aux dépenses d'investissement et à de grosses réparations après validation par chaque commune adhérente, en plus des frais de fonctionnement.

* Questions diverses :

- Abattoir et salle de découpe de CORBIGNY :

Mme le Maire a donné lecture des informations concernant la création d'une société coopérative d'intérêt collectif qui nécessite de mobiliser un capital de départ, pour la reprise de l'activité. Les communes peuvent y contribuer en souscrivant des parts sociales. La commune est déjà adhérente auprès d'un autre syndicat.

- Comité des Foires :

Le Comice agricole va se dérouler les 5, 6 et 7 Août prochains. Le Comité des Foires est chargé de l'animation de la journée du Vendredi 5 Août. Il sollicite les communes pour participer à cette journée avec la mise en place d'un espace dédié pour présenter les atouts de chaque village. Un film de présentation sera diffusé, il convient de préparer cette manifestation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 37.



L'adressage et les changements d'adresse

Plusieurs communes de notre territoire d'intervention procèdent actuellement à la réalisation de leur plan d'adressage. Cette opération a pour but la définition d'adresses normées pour l'ensemble des voies de la commune, qui se voient attribuer une dénomination, et des bâtis qui y sont situés, référencés par un numéro.

L'adressage permet en outre, de se repérer et s'orienter plus facilement, de simplifier les interventions d'urgence, la distribution du courrier et facilite le déploiement d'un réseau de fibre optique jusqu'à l'habitant.

L'adressage peut impliquer un changement d'adresse, à réaliser auprès des différents organismes.

France services peut vous accompagner dans ces démarches, notamment pour les changements d'adresse sur les cartes grises.

Il faut pour cela vous munir de vos identifiants de connexion à votre compte France Connect si vous en possédez un, sinon nous pourrions le créer avec vous.

Si votre véhicule possède une immatriculation au format SIV (AB-123-CD), alors vous recevrez une étiquette à coller sur la carte grise. Cette démarche est gratuite.

Si, cependant, votre véhicule possède une immatriculation à l'ancien format FNI (123 AB 45), alors votre numéro d'immatriculation sera changé et vous devrez régler la taxe d'acheminement de votre nouvelle carte grise, s'élevant à ce jour à 2,76 €.

Vous devrez par la suite procéder au changement de vos plaques d'immatriculation, à vos frais.

Pour plus de renseignements ou une demande d'aide, n'hésitez pas à contacter Bérénice DENEUX au 03.86.84.30.96



Parc National Régional du Morvan

C'est parti ! Le Conseil Associatif et Citoyen et le Parc lancent leur premier BUDGET PARTICIPATIF !

Le principe : soumettre au vote des habitants l'attribution d'une enveloppe de 6 000 € pour soutenir les projets de leur choix, en les faisant voter.

Appel à projets auprès des habitants du Parc naturel régional du Morvan, de projets s'inscrivant dans la philosophie et les axes d'intervention du Parc tels que repris dans la Charte 2020-2035.

Recenser les projets ! Vous avez jusqu'au 30 mai 2022, pour envoyer au Parc un dossier présentant le projet pour lequel vous sollicitez un appui financier.

N'hésitez pas à relayer l'information le plus largement possible autour de vous !
Tout le détail pour participer sur le [site du Parc](#) !

Renseignements :

Florence BRISSON - directrice adjointe au Parc naturel régional du Morvan

Tél. : [03 86 78 79 05](tel:0386787905) / florence.brisson@parcdumorvan.org

Une nouvelle procédure pour les demandes de dossiers d'aide à domicile

Depuis septembre 2021, les demandes de dossiers d'Aide Personnalisée à l'Autonomie (et aide sociale), CARSAT et MSA doivent être faites en priorité sur le site avec un compte « France Connect » :

<https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr>

Pour les usagers qui ne maîtrisent pas l'outil internet ou qui ne possèdent pas d'ordinateur, un formulaire papier appelé « dossier unique » est à leur disposition au Centre Social ou auprès de l'UTAMS – annexe du Conseil Départemental – 4 rue Sallonyer – 58290 MOULINS ENGILBERT (téléphone 03.86.93.46.00) également auprès de leur caisse de retraite (Carsat : 39.60 ou la MSA : 09.69.36.20.51).

Le Centre social peut vous aider à remplir le dossier et faire les photocopies nécessaires pour l'envoyer au bon organisme.

A la suite de votre demande, une visite de l'évaluatrice de l'UTAMS pour une demande d'APA ou des caisses de retraite CARSAT/MSA s'effectuera à votre domicile. L'évaluatrice vous proposera un plan d'aide en rapport avec vos difficultés à domicile.

Ce plan d'aide peut comprendre, des heures d'aide à domicile pour les tâches quotidiennes (ménage, linge, courses, aide à la toilette...), des aides pour les frais d'hygiène, la téléalarme, pour l'amélioration de l'habitat, pour les repas à domicile. Plusieurs de ces services peuvent être proposés par le Centre Social.

Votre plan d'aide, après acceptation de votre part, sera ensuite transmis aux services compétents afin de mettre en place le plus rapidement possible les aides utiles à votre maintien à domicile.

Aucune autre démarche administrative ne vous sera demandée ensuite. Le Centre Social étant employeur des aides à domicile, elles seront mises à disposition, vous évitant ainsi toutes contraintes du « particulier-employeur ».

Pour rappel, les sommes engagées par les usagers pour les heures d'aide à domicile sont déductibles des impôts à raison de 50% (crédit d'impôt pour les personnes n'en payant pas ou réduction d'impôts pour les personnes imposables).

A vos gardes !

A la demande de la gendarmerie, veuillez trouver quelques recommandations pour éviter les mauvaises surprises. Prudence, vigilance, anticipation : vous trouverez ici les bons réflexes à développer sans attendre. Protégez les accès : équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un moyen de contrôle visuel (œilleton), d'un entrebâilleur. Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme).

Soyez prévoyant : photographiez vos objets de valeur. En cas de vol, vos clichés faciliteront à la fois les recherches menées par les forces de l'ordre et l'indemnisation faite par votre assureur. Notez le numéro de série et la référence des matériels et biens de valeur. Conservez vos factures.

Soyez vigilant : changez les serrures de votre domicile si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés. Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.

Avant de partir en vacances, informez votre entourage. Vous pouvez, aussi, signaler votre absence à la brigade de gendarmerie. Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile.

Tour Nivernais Morvan

Il est passé par ici, il repassera par là

La 44ème édition du TOUR NIVERNAIS MORVAN ELITE sillonnera les routes de notre département, du mercredi 15 au samedi 18 juin 2022. La cinquième étape, de Château-Chinon à Guéigny, se déroulera le samedi 18 juin. Sa distance est de 142.7 kilomètres et il passera par SERMAGES. D'après le détail du parcours des organisateurs du TNM, la caravane franchira le Guignon à 13 h 52 et les coureurs à 14 h 22, au lieu-dit le Pont Noir.

Après deux éditions annulées, les coureurs seront heureux de renouer avec leur public.



La Casbah

« Cuisinons ensemble... pour mélanger nos mondes »

« Vivre le plaisir de la rencontre, oser faire collectif par la cuisine d'ici et d'ailleurs et le partage du repas », voilà ce qui guide les 4 membres actifs de cette association, nouvellement créée.

Coraline Potier, Marion Lamour, Dominique Peyre et Mathilde Descré, 4 amies issues du Morvan et du Bazois se sont données comme ambitions de réunir, par la cuisine et le repas, des personnes d'horizons différents, de cultures différentes, et de les faire se rencontrer en partageant un moment, voire plusieurs si affinités.

Les animations offertes par La Casbah sont variées et modulables en fonction des besoins des habitants, des partenaires : du simple atelier cuisine de quelques heures au repas avec concert, chacun peut y trouver ce qui lui convient.

Évidemment, cette association prend appui sur de nombreux partenaires, dont les communes qui, selon leur intérêt pour le projet, y participent à la hauteur de leur possibilité en en faisant la promotion, en prêtant ou louant une infrastructure, en participant financièrement au montage de l'atelier.

Les membres du conseil municipal ont bénéficié d'une présentation lors de la dernière réunion et s'interrogent actuellement sur l'opportunité de proposer une action aux habitants. N'hésitez pas à faire part de votre avis aux élus que vous croiserez.

Affaire à suivre...



La casbah à la maison

Les élèves de première Bac Pro SAPAT (Services Aux Personnes et Aux Territoires) du LEGTA du Morvan ont été accueillis dernièrement dans les locaux de la bibliothèque pour une présentation de l'association La Casbah.

En effet, au sein de leur formation est prévue une semaine de rencontres de porteurs de projets leur permettant d'identifier les initiatives, les démarches, les contraintes rencontrées, tout cela en vue de réaliser, en terminale, une action au service du développement local et de donner l'envie d'agir pour leur territoire.

La première rencontre eut lieu à Autun avec Mme Deligia de l'association AILES (Association Inter-entreprises Locale d'Entraide Sociale) qui a présenté l'action d'accompagnement des personnes âgées à l'équipement de leur logement en domotique.

Ils ont pu bénéficier aussi de l'expérience de Mme Méry, nouvelle libraire de Château-Chinon. Une présentation très complète leur a été faite du métier et des démarches pour reprendre ce commerce nommé aujourd'hui « Le goût des mots », commerce qui mérite d'être connu.

Et enfin, Mme Potier, digne représentante de « La Casbah » leur a fait état des origines de cette association et de ses missions tout en présentant les démarches et les nombreux projets pour les mois à venir. Une action sur la commune de Sermages est éventuellement envisagée.

Une semaine bien chargée et riche en rencontres pour ces élèves qui ont pu apprécier la vigueur des forces vives de leur territoire.



Assemblée générale des plêcheux du Morvan

Le 8 février dernier, nous avons eu le plaisir d'accueillir l'assemblée générale de l'association des Plêcheux du Morvan. En ouverture, Sylvain MATHIEU, président du Parc Naturel Régional du Morvan a salué les membres et a évoqué ses propres souvenirs d'enfance à "Arleu" où lui aussi, avec son grand-père, apprivoisait les "queudres", mot du patois morvandiau qui désigne les noisetiers. Puis le président, Gérard CONTENT, évoqua l'année écoulée en indiquant les diverses manifestations.



Crédit photo : Paule GAUTHE-RANTY

Le temps fort de cette association est l'organisation, sous l'égide du Parc naturel régional du Morvan, du mois de la plêchie où des stages sont proposés dans plusieurs communes. A chacune des communes de trouver sa place dans le calendrier. Pour Sermages, la date du dimanche 6 mars avait été retenue.

Philippe HOELTZEL, chargé de mission patrimoine au Parc naturel régional du Morvan nous a confié : "Lancé en 2009, l'événement s'appelait semaine de la plêchie avec neuf villages participants. Ne cessant de grandir, en 2022, c'est 32 ateliers qui sont prévus ! Un record".

L'assemblée générale s'est clôturée par un bon repas.

Quand tu nous plêches

Les férus représentants de l'association des "Plêcheux du Morvan" ont fait halte, en ce beau dimanche ensoleillé, à Sermages. Décidée lors de l'assemblée générale 2022, la date du dimanche 6 mars avait été retenue pour Sermages parmi la trentaine d'ateliers. Quelques visiteurs et des nouveaux venus ont pu constater que la technique de haies plêssées est encore très vivante dans le Morvan. L'assiduité des membres de l'association pour participer à ce mois de la Plêchie en Morvan, initié et organisé par le Parc Naturel Régional du Morvan, en est la preuve.

L'association des "Plêcheux du Morvan" a pour objet de sauvegarder et transmettre ce savoir-faire morvandiau de haies plêssées localement appelé plêchie ou pièchie et de communiquer sur cette technique par l'organisation de divers événements (rencontres, colloques, démonstrations, stages et formations). Elle a été créée en juin 2013 et son siège social est situé à la Maison du Parc à Saint-Brisson.

Pas de doute, la tradition fut bien respectée et le moment convivial bien apprécié !

Merci à l'association et aux participants d'avoir pièchié une des haies de notre verger conservatoire.

A l'année prochaine !





Notes printanières



A quelques jours du printemps, la chorale de Château-Chinon, "l'eau vive" invitée par l'association "Tous ensemble contre le cancer"* nous a enthousiasmés par sa représentation. Ce concert, prévu de longue date et reporté pour cause de pandémie a enfin pu avoir lieu ce vendredi 25 mars à la salle socioculturelle. Sous la direction de Stéphane RUELLE et accompagnée au piano par Christine BALLANTYNE, la vingtaine de choristes a enchanté l'assemblée en interprétant des airs bien connus du public : "Je reviendra à MONTREAL" de Robert CHARLEBOIS, "Lily" de Pierre PERRET, "L'orange" de Gilbert BECAUD, mais aussi "Le Sud" de Nino FERRER, ou encore, "Bravo, Monsieur le Monde" de Michel FUGAIN. Deux autres chansons eurent un vif succès auprès de l'auditoire : "Les lacs du Connemara" de Michel SARDOU et "Hallelujah !" de Léonard COHEN.

Ravis de se retrouver et de discuter chiffon au moment de la pause, les spectateurs ont apprécié ce moment chaleureux. Nul doute que cette première manifestation printanière soit de bon augure.

*L'association "Tous ensemble contre le cancer" créée le 3 août 2017 à Moulins-Engilbert, vient en soutien à l'Antenne-Relais Bazois-Loire-Morvan. Christelle MARIE, sa présidente et sa dynamique équipe organise des activités créatives dont les produits sont mis en vente. Les bénéfices servent à financer des cours de gymnastique adaptée et à aider les malades et leur famille en difficulté.



Un arbre dédié à A AIYANA

Le tronc de notre tilleul, situé à proximité du hangar communal, est devenu creux. Une réflexion a dû être menée. Une technique longtemps répandue consistait à remplir le trou avec du béton pour renforcer le tronc qui pouvait être fragilisé. Mais cette pratique est aujourd'hui déconseillée par les professionnels car elle provoque souvent l'effet inverse : l'arbre est souple, contrairement au béton qui ne lui laisse aucune amplitude de mouvement et qui le blesse en agrandissant la cavité. De plus, le béton empêche l'aération et favorise le pourrissement. Étant situé dans un endroit fréquenté, il nous a fallu l'abattre à contre-cœur.



Un arbre abattu = un arbre replanté. Aussi, un nouvel arbre a-t-il élu domicile pratiquement à la place de l'ancien. Il s'agit d'un salix babylonica ou saule pleureur. Son port retombant est caractéristique et en fait une espèce très appréciée comme arbre d'ornement.

Dans beaucoup de communes, lorsqu'un enfant naît, la municipalité propose aux familles de planter un arbre. Pour l'enfant comme pour l'arbre, c'est la vie qui commence, au fil du temps, la jeune pousse, comme l'enfant va se nourrir, grandir, se développer pour vivre à son rythme et en harmonie avec cette nouvelle petite sermageoise. Ainsi, cet arbre lui sera dédié.



Travaux de renouvellement de réseau d'eau potable

Comme convenu et planifié, les travaux de renouvellement de réseau d'eau potable sur notre commune ont commencé début mars.

Ces travaux portent sur le renouvellement de conduites d'eau très endommagées sur deux tronçons. Le premier tronçon commence le long de la route nationale en amont du chemin de la Planche aux Dames et jusqu'au croisement de la route de Riolon : le second débute à la mairie et s'étend sur quelques centaines de mètres le long de la rue du Professeur Mathé.

Chaque semaine, un point est réalisé sur le déroulement des travaux dans le cadre d'un rendez-vous de chantier réunissant le maître d'ouvrage, le SIAEP de la Dragne, le maître d'œuvre, la société SAFEGE, l'entreprise réalisant les travaux, l'entreprise GUINOT, la société SUEZ, et enfin le représentant de Sermages auprès du SIAEP.

Actuellement le linéaire sous accotement de la route nationale a été entièrement posé. En outre, il a été procédé au remplacement du poteau incendie situé à l'abri bus pour sa mise aux normes suite au changement de diamètre de la nouvelle conduite. Ce poteau à changer, en bon état, sera remonté sur une conduite au diamètre adapté pour remplacer un poteau vétuste. Il est à noter que la traversée du petit ruisseau a été évitée, la conduite ayant pu être positionnée sous accotement entre la tête du pont et le bord de la chaussée, ce qui a facilité le déroulement des travaux.

Dans les tous derniers jours du mois de mars plusieurs opérations ont été réalisées sur ce premier tronçon suite à la pose du linéaire : la mise en eau, la désinfection, le rinçage de la conduite, des essais de pression ainsi que des analyses bactériologiques.

En parallèle à ces opérations la pose du linéaire du second tronçon, devant la mairie, a débuté. Malheureusement, une fuite sur une ancienne ventouse a malencontreusement occasionné quelques perturbations, bien vite solutionnées en présence des intervenants de SUEZ. Les mêmes opérations de vérification y seront réalisées. La fin des travaux est prévue quant à elle, normalement, fin avril, début mai.

Rappelons que ces travaux ont été entrepris en raison de l'état défectueux de conduites fortement pustulées (c'est le terme « technique » !) occasionnant des perturbations en alimentation en eau (débit insuffisant, coupures d'eau, fuites...) sur la commune en général, et sur une exploitation en particulier.

Bien sûr les habitants aux abords immédiats du chantier ont eu à supporter les nuisances inhérentes à tout chantier mais l'accès des riverains a été maintenu pendant toute la durée du chantier. Par ailleurs, la société GUINOT après avoir réalisé des sondages a pu passer sous accotement le long de la D37 ce qui nous a permis de ne pas devoir déplacer les bacs à fleurs de notre commune !

Enfin remercions le comité syndical du SIAEP de la Dragne d'avoir accepté, sur proposition et à l'initiative de son président M. ROLLAND, la réalisation de ces importants travaux au budget conséquent.

Travaux sermageois

Restauration de la croix

Avec l'autorisation de Madame d'AUTUME, Jean-Pierre CORDIER a rénové la croix du calvaire située en face du bâtiment de la mairie. Une très belle réalisation sachant que le bois n'a pas pu être récupéré et que le Christ était en mauvais état. Comme à son habitude, c'est avec beaucoup de minutie que Jean-Pierre a restauré cet ouvrage. Puis avec l'aide d'Hervé et Marielle, c'est tout naturellement que la nouvelle croix a retrouvé sa place initiale.



Pose des panneaux

Dès réception, la pose des panneaux des rues et la distribution des plaques ont été réalisées par nos agents, avec l'aide de Jean-Pierre CORDIER et Lydie KLEIN. Merci à eux ! Merci, également, aux Gaec LAUDET, Gaec d'Ursier, Gaec de la Maison Neuve et à François DUVERNOY pour le prêt de la tarière.



Travaux de voirie

Comme nous vous l'avions rappelé dans notre dernier sermageois, la compétence voirie n'est pas du ressort de la commune, mais de la communauté de communes BAZOIS LOIRE MORVAN. Nous sommes bien conscients que nos chemins se dégradent, alors que nous n'avons aucun budget pour les réparer. Aussi, concernant le chemin du Domaine du Loup, juste avant les MILLARYS, nous avons tenté l'expérience de combler les nids-de-poule avec un mélange à base de ciment. Un grand merci à Alain GUINOT pour le prêt de sa bétonnière et de ses bras.

Voirie toujours...

Merci à Bruno QUIRIN qui a recouvert le bas-côté de terre végétale, en face les tilleuls afin d'assurer une meilleure repousse de l'herbe et d'avoir effectué divers travaux à la mini pelle. Merci, également, pour le don de tuyaux de drainage.



La Ronde des Arts en Morvan

L'invité d'honneur de la Ronde des Arts en Morvan élira domicile à la salle socioculturelle de Sermages pendant la durée du festival, qui se déroulera du 25 au 31 juillet. Venu nous rendre visite à Sermages, Xavier BESSON nous a délivré ses secrets de fabrication :

"Diplômé en architecture, j'ai acquis une solide formation artistique. Depuis 2014, je me consacre à la sculpture, éprouvant la nécessité de délaisser l'esthétisme abstrait pour atteindre l'essentiel : les émotions, les sentiments, les expressions des visages et des gestes. Pour réaliser mes sculptures, je commence par dégager la puissance interne de l'œuvre en structurant ses lignes de force, ceci se fait dans un véritable corps à corps entre le sculpteur et la matière, de leur lutte complice naît la résonance qui donne son âme à l'œuvre d'art. Puis pour affiner l'épure à la fois douce et nerveuse des lignes de force, je travaille ma sculpture à contre-jour. Ensuite, sous un éclairage latéral, je construis des facettes courbes pour accrocher l'ombre et la lumière qui sont au final des vrais matériaux du sculpteur. Enfin, suivant la finition souhaitée, je peux atténuer les arêtes ou les laisser bien marquées."

Au cours de la conversation, accompagné de Monique DERANGERE, présidente de la Ronde des Arts en Morvan, Xavier BESSON nous confiera qu'il est également peintre. Aussi, à côté de ses sculptures trôneront ses toiles (et c'est une première pour l'artiste).

Nous vous espérons nombreux à venir nous rendre une petite visite entre le 25 et le 31 juillet !

Le festival de la Ronde des Arts en Morvan organise bien d'autres manifestations, notamment le 29 juillet où le Duo Fantasia nous gratifiera d'un concert à l'église de Sermages.

Toutes les informations du festival de la Ronde des Arts en Morvan sont disponibles sur le site larondedesartsenmorvan.fr



Crédit photo : Xavier BESSON

23 et 24 juillet : Marché de Potiers

- Saint-Honoré-les-Bains, au parc thermal

25 au 31 juillet : Expositions

- Glux en Glenne, à l'église : le Toine du Morvan (photographe)
« les quatre saisons en Morvan »
- Larochemillay, à l'église : Jérôme Champagnat (photographe) -
Visite guidée des peintures de l'église
- Maux, à l'église : Maggy Gracedieu et Josette Clément, peintres
animaliers
- Millay, au Château de Magny : Pierre de Saint Maur - Visite
guidée du potager
- Montaron, à l'église : Régine Sicard et Françoise Dumas
- Moulins Engilbert à l'office de tourisme, à la Mairie, salle des
Fours : les peintres locaux sur le thème « Moulins Engilbert, la
petite Venise du Morvan »
- Préporché, à l'église : Marie Jo Barcelone (peintre)
- Onlay : thème de la forêt morvandelle
- En extérieur : photographies
- En intérieur (salle socioculturelle) : peintres et sculpteurs
- Sermages, à la salle socioculturelle : Xavier Besson (sculpteur),
invité d'honneur
- Vandenesse, à l'église : le CREAT de Cercy la Tour, peintures
- Villapourçon, à l'église et la salle des Fêtes : peintres et artisans
d'art locaux

Concerts

- Villapourçon, à l'église : le 27
mai Concert de Jazz
- Préporché, à l'église : le 3 juillet
concert Classique Saxophone,
flûte traversière et piano
- Sermages, à l'église : le 29 juillet
Duo Fantasia Flûte traversière et

Comice 5-6-7 août 2022

5, 6 et 7 Août, ce sont les dates retenues par le comité du comice pour célébrer le comice 2022. Repoussé de deux ans en raison de la Covid, il était attendu par tout un territoire.

Le premier grand rendez-vous sera le bal de l'élection de la reine et de ses dauphines le samedi 28 mai 2022. Toutes les jeunes filles de notre canton, âgées de 16 à 25 ans, peuvent se présenter à cette élection. Le bal sera animé par l'orchestre Trigones, composé de trois musiciens, un chanteur et un batteur.

Vendredi 5 août : journée autour de notre territoire, ses savoir-faire, et traditions dans les domaines agricole et artisanal, sans oublier le tourisme, les associations et le patrimoine. Cette journée sera portée par le Comité des Foires de Moulins-Engilbert, elle est baptisée pour l'occasion "Prof'iles de nos villages". La journée s'articulera autour de deux actions de communication : - la représentation sur le champ de foire de la carte de l'ex canton avec ses 11 communes. Chaque village mettra en évidence ses atouts à l'aide de panneaux, stands, expositions et animations. - la réalisation d'un film promotionnel dont l'objectif est de donner envie de s'installer au pied du Morvan. Chaque commune sera filmée, le but étant qu'elle puisse utiliser le film ultérieurement. Chacune des communes a été invitée à choisir un ou une ambassadeur/ambassadrice pour la présenter. Lors du dernier conseil municipal, nous avons proposé à Lisa ADAMKIEWICZ d'accepter cette mission.

Durant cette journée, il y aura la présentation d'animaux de cheptels bovins, ovins, équins... Mais aussi la présence d'animaux exotiques, la découverte des animaux de la ferme, la visite en calèche des rues, la dégustation de viande, et la traditionnelle remise de médailles et récompenses pour les salariés agricoles.

Samedi 6 août : journée consacrée aux savoir-faire et à la culture musicale. Toute la journée, concours de labours jeunes et vétérans avec tracteurs-charrues et tracteurs-brabants organisés par les Jeunes Agriculteurs du canton de Moulins-Engilbert. Diverses animations sont prévues : labours enfants, courses de Moissbat/cross et voitures traine-cul, expositions de matériels agricoles anciens et récents, démonstrations scierie, déchiquetage...

L'après-midi : dans les rues de la ville, défilé de vélos fleuris. Possibilité de visite en calèche afin de découvrir les décorations et animations des rues et commerces.

Le soir : grande soirée spectacle sur le parking du marché au cadran. C'est le groupe national Collectif Métissé qui se produira pour un concert de 1 heure 45. 15 artistes sur scène qui divertiront le public, en reproduisant le même spectacle que celui effectué fin 2019 à l'Olympia. En première partie, un sosie de Kendji GIRAC devrait ravir les plus jeunes durant une demi-heure.

Dimanche 7 août : sous la houlette du comité du comice, corso fleuri avec groupes culturels et soirée de clôture. En matinée, à 10 heures, messe sur le site du Vieux Château, sonnée par les trompes de chasse du Rallye Pique Avant Nivernais.

A 11 heures, visite officielle de Moulins-Engilbert transformé l'espace d'un week-end en îles formidables, suivi d'un vin d'honneur offert par la municipalité.

Dès 14 heures : corso fleuri : déambulation dans les rues des chars construits par les communes et/ou associations. Au milieu des magnifiques chars, des groupes musicaux et danseurs feront l'animation. 51 artistes répartis en 3 groupes endiableront le défilé de danses tahitiennes, cubaines et antillaises.

Le soir, afin de clôturer en beauté ces 3 jours de fête, un bal gratuit avec restauration rapide sera proposé par le comité du comice.

"Fédérer, coordonner, gérer, organiser une telle manifestation est un projet ambitieux mais oh combien motivant quand on voit le sourire et qu'on entend les applaudissements du public. Ouvrons-nous à la culture, à la musique et à la découverte de toutes ces îles si riches et magnifiques et surtout faisons voyager et rêver les visiteurs".

Comité du comice représenté par son président Alain GUINOT.



Bibliothèque

Amis de la lecture bonjour,

Quelles sont les nouveautés de notre bibliothèque ?

Eh bien, c'est assez calme !

Nous avons nos fidèles qui nous rendent visite très régulièrement, et surprise, nous avons deux nouvelles lectrices, Madame PAULY de Margoulet et Madame DI GIORGIO. C'est avec un grand plaisir que nous les accueillons.

Nous avons eu des dons de livres qui viennent étoffer un peu nos rayonnages. Merci aux donateurs.

Il faudrait bien que le bibliobus nous ramène un peu de livres, des polars pour les fans et des romans.

Le printemps se manifeste partout. Les arbres fruitiers pressés de nous éblouir de leur belle floraison sont bien imprudents malgré eux. Voilà qu'une vague de froid nous arrive et les menaces. Résisteront-ils ? Nous le souhaitons pour espérer avoir une meilleure récolte que l'an passé, afin de confectionner de bonnes compotes et de délicieuses confitures.

A bientôt chers lecteurs, et au plaisir de vous retrouver comme chaque vendredi dans notre « petite bibliothèque » de Sermages.

Les Sisters.
Fanfan et Maryse.



Comité des fêtes

Réunion du Comité des Fêtes du 29 mars 2022

Après 2 ans de sommeil légèrement forcé, le Comité des Fêtes de Sermages s'est réuni afin de relancer ses activités.

Durant cette réunion, il a été décidé de recommencer les manifestations par un concours de belote qui aura lieu dans la salle socioculturelle le samedi 30 avril à partir de 14h30. A la suite de ce concours, une assiette franc-comtoise sera proposée pour ceux qui voudraient se rassasier.

La manifestation suivante sera le traditionnel jambon à la broche du samedi 02 juillet à partir de 19h30 et sera animé par Emmanuel MOQUET.

Ces 2 manifestations aideront à financer le char du Comice de la commune.

Les ateliers fleurs pour ce char reprendront à partir du samedi 07 mai vers 14h00, à l'ancienne école pendant que les hommes bricoleurs commenceront à travailler sur la structure du char à l'atelier municipal.

Bien entendu, toutes les bonnes âmes seront les bienvenues.



Les mercredis après-midi de collecte pour l'Ukraine, organisés par l'association Sud Morvan en Scènes avec le soutien des associations de Sermages, ont rencontré un beau succès et ont bénéficié d'un grand élan de générosité.

Ces après-midis ont permis de collecter vêtements, jeux et jouets, denrées alimentaires, produits de soins et d'hygiène pour petits et grands.

Une partie a déjà été envoyée par l'intermédiaire du département. L'autre partie a été donnée à deux associations de Saint Saulge et d'Imphy qui accueillent et gèrent les besoins des personnes arrivant sur notre secteur.

Un grand MERCI aux donateurs et aux bénévoles qui ont permis la réalisation et la réussite de cette belle opération.

Communiqué de l'ACTED* : le camion parti jeudi 24 mars de Villabé dans le cadre de l'opération Convois pour l'Ukraine est arrivé à Rzeszow, à la frontière Pologne-Ukraine, où les biens de première nécessité ont été enregistrés dans les entrepôts par nos équipes. Les dons seront ensuite acheminés depuis Rzeszow vers les populations touchées par le conflit en Ukraine.

Merci au département de la Nièvre, pour la deuxième fois partenaire pour l'envoi d'un camion de dons dans le cadre de notre opération.

*ACTED est une ONG française de solidarité internationale, créée en 1993. C'est la deuxième ONG française en termes de budget et opérations, après Médecins sans frontières. ACTED est signataire du code de conduite pour le mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et pour les organisations non gouvernementales (ONG) lors des opérations de secours en cas de catastrophe. Elle emploie 6000 salariés et intervient dans de nombreux pays (une quarantaine !) tels que l'Afghanistan, Bangladesh, Niger, Syrie, Sénégal et bien d'autres.



Agenda des Manifestations



ELECTIONS 2022

- 10 avril de 8h à 19h : 1^{er} tour des élections présidentielles
- 24 avril de 8h à 19h : 2^{ème} tour des élections présidentielles
- 12 juin à partir de 8h : 1^{er} tour des élections législatives
- 19 juin à partir de 8h : 2^{ème} tour des élections législatives



CONCOURS DE BELOTE

Organisé par le Comité des Fêtes de Sermages, le samedi 30 avril 2022, à partir de 14h30 à la salle socioculturelle.

Repas possible le soir avec une assiette franc-comtoise.



CONCERT ENSEMBLE POUR L'UKRAINE 1^{er} MAI

Organisé par un collectif d'associations : la Ronde des Arts en Morvan, le Cercle Diogène, le Vent sur l'Arbre et Fleur de Jazz.

Recettes versées à la Croix Rouge.

Salle Sidney BECHET de St Honoré Les Bains le 1^{er} mai à 16h.



CEREMONIE 8 MAI – Célébration des anciens combattants aux monuments aux morts

Moulins-Engilbert : 9 heures

Sermages : 9 heures 45

Maux : 11 heures 30

Vin d'honneur à Maux avec la participation de Sermages



BAL DE L'ELECTION DE LA REINE ET DE SES DAUPHINES

Organisé par le Comité du Comice le samedi 28 mai 2022 à la salle polyvalente de Moulins-Engilbert.

Animation par l'orchestre Trigones.

En vue du comice du 5 au 7 août 2022 à Moulins-Engilbert.



BROCANTE

Organisée par le CCAS de Sermages, le dimanche 26 juin 2022, autour de la salle socioculturelle (installation à partir de 6h).

2€ le ml. Repas possible sur place.



JAMBON A LA BROCHE

Organisé par le Comité des Fêtes de Sermages, le samedi 2 juillet 2022, à partir de 19h30.

Animation Emmanuel MOQUET.



LA RONDE DES ARTS EN MORVAN

Expositions et concerts sur le territoire entre le 25 et le 31 juillet.

Cf. article page 14 pour le détail.

ATTENTION

Nous ne pouvons pas actuellement vous confirmer la tenue de ces manifestations. En effet, elles peuvent être annulées à tout moment en raison de la situation sanitaire.



Joies



Peines



Annonces



Aiyana est née le 1^{er} mars 2022, à la grande joie de ses frères et sœurs et de ses parents. La municipalité souhaite la bienvenue à Aiyana, et félicite toute sa famille.



Décès de Mme LECHIGUERO JOVER Veuve SAULAY Vicenta le 31 mars 2022 à l'âge de 77 ans. La municipalité présente ses sincères condoléances à la famille.



CCAS à votre service :

Pour vos petits travaux ou entretiens extérieurs, inscrivez-vous directement auprès de la secrétaire de mairie.



Les personnes qui le désirent ont la possibilité de recevoir la newsletter de l'Office de Tourisme. Vous pouvez vous inscrire à la mairie ou en faire la demande à l'adresse suivante : tourisme@bazoisloiremorvan.fr.



Si vous désirez recevoir par mail les informations diverses sur la vie du territoire, merci d'envoyer vos coordonnées à l'adresse suivante : sermages58@orange.fr



Le sermageois est actuellement distribué dans votre boîte aux lettres. Une version numérique gratuite vous est également proposée. Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous inscrire en mairie ou en faire la demande à l'adresse suivante : sermages58@orange.fr.



Remerciements

Pour les dons au profit du CCAS : 1 479 € du maire et des adjoints
Pour les dons occasionnels de livres et revues pour la bibliothèque.



N'oubliez pas de :

- Jeter vos appareils électriques ou électroniques dans le conteneur à la mairie (rasoirs, téléphones, jouets à piles...)
- Retirer votre carte d'accès à la déchetterie ainsi que les sacs roses et jaunes aux normes de la collecte, disponibles en mairie.
- Bien trier vos déchets.

POUR SE DISTRAIRE

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								

Horizontalement :


- 1 – Italienne.
- 2 – Ebène verte. Adverbe.
- 3 – Poisson.
- 4 – Gratins de légumes.
- 5 – Versants d'une vallée. Note inversée.
- 6 – Conditionnel. Rythme musical.
- 7 – Flatter avec excès.
- 8 – Adjectif possessif. Vedettes.

Verticalement :


- A – Marques page.
- B – Offre d'achat. Sarcla.
- C – Exagéra.
- D – Epêles.
- E – Usent.
- F – Bagatelle. Mutuelle.
- G – Préposition. Vêtir.
- H – Ecole. Adverbe.


	7			1			3	
				8		7	2	
		8			4			
1								
8					6	5		
	5	7	9					3
				2	5			
		6			1		4	
					3			6

Les péripéties de Tic et Tac :




Et Tac ? Il paraît qu'après les élections, le port du masque en vélo d'appartement sera obligatoire...





Ben oui Tic, c'est pour se rendre au télétravail !



On ne dit pas, on dit

- On ne dit pas concierge, mais stupide bougie !
- On ne dit pas rapatrier, mais rongeur en vrac !
- On ne dit pas passer à l'heure d'été, mais venir pour le goûter !
- On ne dit pas pernod, mais papa n'est pas d'accord !
- On ne dit pas onomastique, mais la veuve du Beatles me branle !

Citation :

VIAGER : Principe amoral qui consiste à investir dans la pierre en espérant qu'elle soit vite tombale.

Laurent BAFFIE

Ce matin,
J'ai pété dans le bus et 4 personnes se sont retournées...



J'ai eu l'impression d'être dans « The Voice » !!

Solutions du n°130

	A	B	C	D	E	F	G	H
1	D	O	L	E	A	N	C	E
2	I	C	A	U	N	A	I	S
3	M	U	S	T	A	N	G	
4	I	L	S		R	I	O	M
5	N	I	E		C	S	G	
6	U	S		T	H	A	N	A
7	E	T	R	O	I	T	E	S
8	R	E	N	T	E		S	O

1	6	2	3	9	4	5	8	7
5	8	9	1	6	7	4	3	2
4	7	3	8	5	2	9	6	1
8	2	6	5	3	1	7	4	9
3	5	7	4	8	9	2	1	6
9	1	4	2	7	6	8	5	3
7	3	8	9	1	5	6	2	4
2	9	5	6	4	3	1	7	8
6	4	1	7	2	8	3	9	5